

RÉSEAU GUINÉE EHA

18/02/25



LA GOUVERNANCE DES SERVICES D'EAU POTABLE
ÉCHANGE SUD/SUD



CONTEXTE

- Capitale régionale de la Moyenne-Guinée
- Environ 200 000 habitants, 30 000 ménages
- Coopération décentralisée entre Labé et le Sicoval avec un volet d'appui à la gouvernance + EHA
- Volonté de la commune d'améliorer la mobilisation des ressources internes car l'Etat ne finance plus le fonctionnement
- Volonté de la commune d'améliorer les services offerts aux habitants mais manque de stratégie et de ressources humaines

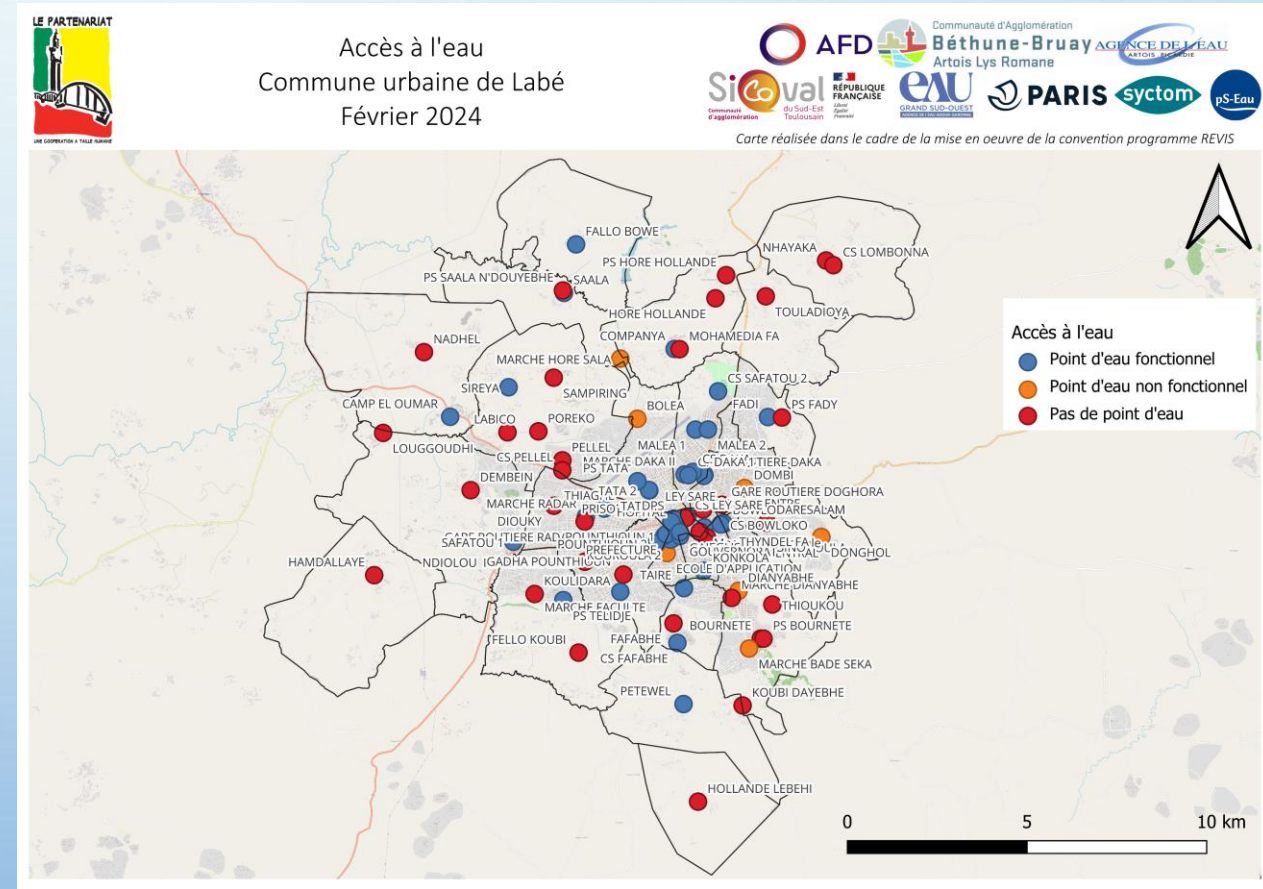


ACTIONS RÉALISÉES

- Juin 2020 Démarrage de la digitalisation du service de recensement et recouvrement des taxes
- Juillet 2020 Mise en place cadre de concertation environnemental pluriacteurs
- Septembre 2021 Etude sur l'assainissement, gestion des déchets, cours d'eau et espaces boisés
- Septembre 2021 Etude de la fonctionnalité des points d'eau par le SNAPE (cartes, devis)
- Avril 2022 Plan d'action eau et assainissement
- Mai 2022 Plan d'action environnemental Vision 2030
- 2023-24-25 Exécution du plan d'action selon obtention des financements demandés à partir de ces plans d'action (réhabilitation, construction, sensibilisation...) et mise en place d'Unités de gestion de service public de l'eau (UGSPE) par le SNAPE
- Avril 2024 Financement dégressif d'un technicien EHA à la commune de Labé
- Janvier 2025 Mise en place d'une association de consommateurs communale

STRATÉGIE

- Favoriser la concertation pluriacteurs
- Réalisation de diagnostics par des acteurs locaux
- Structuration de la société civile pour qu'elle soit actrice du développement
- Elaboration collégiale de plans d'actions à partir des diagnostics
- Réalisation du plan d'action avec les OSC et acteurs du territoire
- Renforcement des services techniques communaux
- Renforcement du budget communal à travers un processus de digitalisation de collecte des taxes



PERSPECTIVES

- Poursuite des travaux de réhabilitation et construction d'ouvrages
- Réflexion sur le financement du service EHA et son organisation
 - Prix au bidon géré par chaque UGSPE ? Mobilisation de la Contribution foncière unique ?
 - Supervision des UGSPE ?
- Réflexion sur la potabilité de l'eau
 - Comment la suivre ? Par qui ?
- Améliorer la connaissance en temps réel de la fonctionnalité des ouvrages
 - Technicien de la commune, mise en place STEFA, articulation avec association de consommateurs